



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION INTÉrimAIRE DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Cinquième session

Rome, 7-11 avril 2003

Préoccupations de l'Asie concernant la composition du Comité des normes

Point 6.1.2 de l'ordre du jour provisoire

1. À sa quatrième session, la Commission intérimaire des mesures phytosanitaires a créé le Comité des normes conformément à la décision qu'elle avait prise à sa troisième session. La Commission est convenue, en particulier, que le Comité des normes se composerait de trois représentants de chacune des sept régions de la FAO, à l'exception de l'Amérique du Nord qui aurait deux représentants. Les membres de la région Asie ont alors exprimé leurs préoccupations concernant la représentation adéquate de leur région au Comité des normes. Ils ont demandé qu'à sa cinquième session la Commission réexamine la composition du Comité des normes.
2. Le secrétariat a demandé aux membres de la région Asie de proposer une autre solution en justifiant leur position pour que la Commission puisse examiner la question. Le Président de la région Asie a donc pris note des décisions adoptées à la première réunion de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire pour le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, tenue à Rome du 9 au 11 octobre 2002, concernant son Groupe d'experts sur les modalités de l'accord type relatif au transfert de matériel. L'annexe D du rapport de la réunion stipule ce qui suit:

Le Groupe d'experts est composé de 24 membres: quatre membres pour chacune des régions suivantes: Europe, Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, et Proche-Orient, deux membres pour l'Amérique du Nord et deux membres pour le Pacifique Sud-Ouest. En outre, chaque région désigne un nombre équivalent de conseillers chargés d'assister les membres du groupe d'experts. Les conseillers peuvent notamment être des représentants des gouvernements, du secteur et de la société civile, ainsi que des universitaires.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

3. La Commission est informée que les membres de la région Asie proposent que la Commission adopte cette formule pour la composition du Comité des normes plutôt que la formule qui avait été retenue par la Commission à sa quatrième session.
4. La Commission intérimaire des mesures phytosanitaires est invitée à:
 1. *Examiner* la proposition des membres de la région Asie.
 2. Décider si la composition du Comité des normes doit être changée conformément à cette proposition.